

RAPPORT N°203 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 2 NOVEMBRE 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 26 octobre au 2 novembre 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de la période. Parmi les victimes figurent entre autres trois clients d'un bar de la ville de Bujumbura tués au cours d'une attaque armée ainsi qu'une jeune mère abattue à son domicile également à Bujumbura.

Le rapport évoque en outre treize (13) cas d'arrestations arbitraires. Onze parmi ces personnes ont été la cible d'une rafle après la tentative d'assassinat du chef de zone Muyira.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus armés non identifiés ont tenté d'assassiner le nommé Gédéon non loin de son domicile sur la colline et zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura dans la soirée du 25 octobre 2019. Il s'agit du chef de zone Muyira. Des proches rapportent qu'il a été blessé et évacué à l'hôpital suite à l'attaque.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Muyira a arrêté au moins onze (11) personnes le 27 octobre 2019, les soupçonnant d'être derrière l'attaque. Des proches des personnes arrêtées s'inquiètent de ces arrestations de masse et de leur transfert rapide vers la prison centrale de Mpimba.

- Un agent de la police a abattu son enfant (un nourrisson) et grièvement blessé son épouse dans la commune Giharo, province Rutana (sud-est du pays) le 28 octobre 2019. Des proches rapportent qu'il a usé de son arme de service.

Sos-Tortur/ Burundi note que la police de Giharo a appréhendé l'assassin.

- Des individus armés ont abattu Mme Évangéline Inamahoro à son domicile dans le quartier Kanyosha, commune Muha (sud de la ville de Bujumbura) dans la soirée du 30 octobre 2019. Des témoins rapportent que la victime est morte sur le champ.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Kanyosha n'a identifié aucun suspect à ce jour. Mme Inamahoro avait trois enfants.



Évangéline Inamahoro, abattue chez elle à Kanyosha

- Des individus non identifiés ont assassiné Charles Bahintashima dont le corps a été découvert sur la colline Kibande, commune Bukinanyana, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 1^{er} novembre 2019. Des proches rapportent qu'il a reçu des coups mortels à la tête et a été attaché à un arbre par ses bourreaux.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des individus armés et non identifiés ont attaqué les clients d'un bar situé sur l'avenue Muyinga, zone Rohero, commune Mukaza (centre de la ville de Bujumbura) le 1^{er} novembre 2019 au cours de la soirée. Des témoins rapportent que trois personnes sont mortes sur le champ et quatre autre grièvement blessées.

Sos-Torture/Burundi note une attaque brutale en pleine ville de Bujumbura. Des témoins rapportent que les auteurs de l'attaque ont usé de grenades et de tirs de fusils, avant de s'enfuir. Les victimes sont Joseph Hicuburundi alias Mugamba, Melchisédech Ntaraka, un employé de la BRB (Banque de la République du Burundi) et Juvénal.



Deux des victimes de l'attaque à main armée au centre-ville de Bujumbura

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Vénuste Hitimana sur la colline Kigaza, commune Kayogoro, province Makamba (sud du pays) dans la soirée du 23 octobre 2019. Des témoins rapportent avoir identifié les auteurs des coups : les miliciens Bukuru et Elias Niyungeko, le secrétaire local du parti au pouvoir CNDD FDD nommé Sophonie Ndabigane ainsi que le chef de colline du nom de Dieudonné Kwizera. La victime est un membre actif du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

Sos-Torture/Burundi note la violence des coups infligés par les miliciens du parti au pouvoir, ainsi que la complicité des autorités et de la police locale. M. Hitimana a en effet été emmené pour être détenu au cachot de police de la commune Kayogoro où il a passé une nuit. Aucun des auteurs présumés n'a été interpellé pour répondre de leurs actes. Des proches rapportent que la victime avait auparavant été menacée par ces miliciens qui lui reprochent de promouvoir l'idéologie du parti CNL.

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté Jean Seburakeye (61 ans) au centre de la ville et province Gitega le 27 octobre 2019. Des témoins rapportent qu'il a été interpellé sans mandat alors qu'il se rendait à son travail. Il serait victime de ses origines rwandaises.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire et le fait que M. Seburakeye est victime des mauvaises relations entre le Burundi et le Rwanda depuis le début de la crise en 2015. Il est accusé d'espionnage pour le compte du Rwanda et de détenir une carte d'identité burundaise. Selon ses proches, M. Seburakeye vit au Burundi depuis qu'il avait 2 ans ; il a étudié et fondé sa famille au Burundi. La victime a été brièvement incarcérée au bureau du SNR de Gitega avant d'être emmené au cachot de police de Gitega.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre la Mairie de Bujumbura.